



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Courrier

Question écrite n° 36569

Texte de la question

M Jean-Marie Caro appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur l'actuel rattrapage tarifaire relatif aux envois de journaux. Il lui demande de lui preciser, annee par annee, l'evolution du rattrapage tarifaire depuis son origine et les perspectives de celui-ci au cours des prochaines annees, soulignant, en cette circonstance, les difficultes actuelles de la presse et l'interet qu'il y aurait a moderer et a moduler ces rattrapages tarifaires dont les deux derniers ont ete de 17,4 p 100 au 1er aout 1986 et de 14,2 p 100 au 2 juin 1987.

Données clés

Auteur : [M. Caro Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36569

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 673